

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Conversation avec les Polonais qui sont très honorés de la récente amitié anglaise, mais qui ne veulent pas être entraînés dans une lutte contre la Russie. Renseignements sur le soviétisme, ses moyens, ses résultats. — La Réforme Electorale. — Déclarations de Stresemann à Genève.

La présence à Cahors des parlementaires polonais était une bonne occasion pour nous renseigner sur des choses qu'ils ont vues, qu'ils savent par expérience directe et qui nous intéressent profondément. Nous avions cette chance que nos hôtes, outre qu'ils sont des hommes cultivés avec qui il y a tout profit à causer, avaient occupé de hautes fonctions où ils étaient admirablement placés pour voir et savoir.

Comme je me plaisais à les féliciter des attentions délicates que l'Angleterre prodigue maintenant à la Pologne, ces « Français du Nord », qui saisissent la moindre nuance d'ironie, me laissèrent entendre qu'en matière de politique extérieure, il faut s'habituer à faire la part des intérêts et celle du sentiment.

Je ne rapporterai pas leurs commentaires sous une forme personnelle bien qu'ils fussent faits avec tant de finesse que le Britannique le plus châtouilleux eût pu les entendre sans avoir à réclamer.

Les Polonais ont d'autant mieux apprécié l'amitié de l'Angleterre qu'ils l'ont plus longtemps attendue. Ils ont agréé d'être recherchés par ceux qui vous ont méconnu. On doit avoir confiance dans un sentiment qui ne s'est pas formé du premier coup et qui sera durable puisqu'il a été réfléchi. Après tout, l'Angleterre s'honore en reconnaissant son erreur et les Polonais sentent la valeur de cet hommage. Leur pays a besoin d'amis et l'amitié de l'Angleterre ne se dédaigne pas.

Elle est précieuse, dis-je, même si elle entraîne quelques sacrifices supplémentaires. C'est un prix qu'elle mérite.

Mais je crus comprendre aux réponses qui me furent faites que la Pologne ne désire pas être aimée contre quelqu'un, même contre quelqu'un qu'elle a des raisons de ne pas aimer. Elle est prête à aider ses amis, mais elle ne tiendrait pas pour de bons amis ceux qui traitent à elle dans l'espoir de s'en servir contre...

Et vous devinez que cela nous amena tout naturellement à parler des Soviets, dont la querelle avec l'Angleterre emplît l'horizon diplomatique. Je demandai à un Polonais qui a longtemps habité la Russie ce qu'il pense de sa situation et de son avenir.

— Le pouvoir des Soviets est sans bornes, me dit-il. L'absolutisme abominable du tsar était modéré auprès du pouvoir soviétique. Il avait du moins quelque contrepoids dans la bourgeoisie intellectuelle, dans le terrorisme des révolutionnaires et, enfin, dans une certaine influence de l'opinion européenne. Il n'aurait quelquefois pas aller jusqu'au bout de sa puissance.

Devant les Soviets, il n'y a rien, absolument rien. Ce n'est pas tant en eux-mêmes qu'ils prennent leur force, c'est surtout dans le vide qu'ils ont fait autour d'eux. Ils ont écarté toute possibilité d'opposition par la proscription et par la mort. Plus d'intellectuels, plus de corps d'Etat. La terreur sur tous ceux qui seraient tentés d'élever la moindre critique. Quant à l'opinion du monde, ils n'en ont de souci que pour la braver. Et comme les dirigeants bolchevicks savent ce qu'ils risqueraient à perdre le pouvoir, ils l'exercent avec férocité et sans aucun ménagement.

Quant aux paysans, ils sont devenus propriétaires — ce qui est un comble en régime dit communiste — et pourvu qu'on les laisse à peu près tranquilles, tout continuera longtemps de la sorte.

Enfin, dans la Russie immense et dispersée, l'important c'est de tenir le pouvoir et d'être résolu à le garder par n'importe quels moyens. A cet égard, vous pouvez être sûr que l'espionnage, le mouchardage, la basse et la haute police, rien n'est dédaigné par les Soviets et qu'ils n'hésiteront devant rien.

Mais que devient le pays sous un pareil régime ?

Il devient ce qu'il peut ! L'ignorance et la misère y sont terribles. Et, pour l'instant, le nombre des chômeurs rien que dans les villes dépasse deux millions. Quant aux ouvriers qui travaillent, ils gagnent les plus bas salaires de l'Europe.

— Et la puissance militaire des Soviets ?

— Ils ont une grande armée. Le nombre de leurs soldats, en temps de paix, dépasse un million. Que vaudrait cette armée en campagne, voilà ce que l'expérience seule pourrait nous apprendre et ce que, espérons-le, nous ignorons toujours !

On sait si peu de choses sur ce qui se passe dans cette mystérieuse Russie qu'il m'a paru intéressant de fixer ici quelques-unes des impressions d'hommes qui sont mieux renseignés que nous !

Le gouvernement a donc autorisé le ministre de l'Intérieur à déposer sur le bureau de la Chambre le projet de réforme électorale dont le titre officiel suffit à indiquer le sens et la portée. Il s'appelle ainsi : « projet portant rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés. »

Il serait parfaitement oiseux de reprendre à ce sujet les vieilles discussions sur les mérites comparés de la Proportionnelle et du scrutin majoritaire. La question ne se pose pas entre ces deux systèmes dont chacun a ses qualités et ses défauts.

Qu'on le veuille ou non, que cela nous plaise ou nous déplaise, la situation de fait est la suivante. La vraie Proportionnelle — qui n'a jamais été expérimentée en France — ne trouve-t-elle pas à elle-même des inconvénients qui la rendent difficile à appliquer ?

Que reste-t-il donc ? Ou bien le système majoritaire, ou bien le système actuel qui réunit — au moins en apparence — les avantages des deux systèmes.

On annonce la formation d'une commission pontificale pour la Russie, sous la présidence du cardinal Sincero, secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Font, entre autres, partie de la commission, Mgr Dheeb, comme rapporteur ; le Père Gervais Quénard, comme consultant.

Les officelles *Izvestia* relèvent que la ratification par l'Italie du protocole relatif à la Bessarabie a eu lieu deux semaines après l'envoi de la note anglaise à l'Union soviétique. Ce n'est pas sans raison que les cercles de la Société des Nations considèrent que la ratification du protocole coïncide avec la nouvelle tendance de la politique anglaise à l'égard de l'Union soviétique.

Le gouvernement italien, poursuivant cette fois les intérêts de son pays avec les intérêts de ceux dont le but direct est de causer des dommages aux droits légitimes de l'Union soviétique.

« En protestant contre cette dernière mesure du gouvernement italien, nous ne reconnaissons à cet acte aucun caractère obligatoire pour P. U. R. S. Nous considérons cet acte comme un geste franchement inamical et menaçant les relations amicales maintenues jusqu'ici entre les deux pays. »

Un violent cyclone s'est abattu sur Madagascar et la Réunion.

Le ministre des colonies qui tente de se mettre en communication avec Madagascar et la Réunion, n'a reçu aucune information nouvelle concernant les conséquences du cyclone qui a sévi

à quoi rimera cet exploit téméraire et inutile ? Quel bienfait nouveau, quel meilleur aménagement de la vie humaine, quel progrès physique ou moral apportera-t-il au monde ?

— Est-ce que, pratiquement, on pourra jamais faire du 300 à l'heure sur les routes ? Non ! Et parviendrait-on à battre ce record, à quoi cela servirait-il ? L'automobile n'a pas été créée pour devenir un projectile ni pour aller plus vite que la lumière ou que le son !

C'est comme ces bons jurés de Versailles qui, après avoir condamné à mort ces trois affreux Français de la prison de Bambouillet, s'empressent de revenir sur ce qu'ils viennent de faire et demandent une commutation de la peine qu'ils ont votée ; à quoi songaient-ils pendant leur délibération ? Les deux questions réglementaires leur avaient-elles été posées. Et puisqu'ils n'avaient pas trouvé de circonstances atténuantes avant le verdict, pourquoi et comment en ont-ils trouvé après ?

S'il ne s'agissait pas d'une réalité, au lieu d'une image, et d'une tragédie où la plaisanterie n'est pas de mise, on pourrait vraiment dire que c'est là le payer la tête des gens ! [De l'Avenir].

## Informations

### Négociations franco-allemandes

M. Possé, directeur au ministère de l'Economie nationale, chef de la délégation chargée de poursuivre les pourparlers relatifs à l'établissement du traité commercial franco-allemand, est venu à Berlin, accompagné de deux de ses collaborateurs de la délégation allemande, MM. Clodius, du ministère des Affaires étrangères, et Ebener, du ministère de l'Alimentation nationale.

Les délégués du Reich en France ont rendu compte de leur mission au cabinet d'Empire et ont ensuite conféré longuement avec les divers services des ministères des Affaires étrangères, des Finances, de l'Economie nationale et de l'Alimentation nationale qui sont intéressés au traité.

### L'évacuation de la Rhénanie

M. Stresemann, ministre des affaires étrangères allemand a parlé, à Genève, de la question de la Rhénanie. Rappelant qu'un journal italien, le « Messaggero », a écrit qu'il avait capitulé dans la question de la Rhénanie, parce que M. Briand lui avait opposé une résistance assez vive, M. Stresemann a ajouté :

« La question rhénane a été assez longuement discutée dans nos entretiens, mais autre chose est de savoir quand l'Allemagne fera une démarche officielle pour demander l'évacuation de la Rhénanie. Nous nous sommes réservés de faire cette demande et peut-être, dans un temps pas très éloigné, car nous pensons que les dispositions de l'article 431 du traité de Versailles sont remplies, et nous désirons profiter des droits que nous donne cet article. »

« On comprend mieux aujourd'hui dans le monde qu'on ne peut pas parler d'une grande œuvre de paix et de coopération internationale qui n'est pas dans l'esprit de 100.000 hommes qui n'ont l'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre. »

### La Russie et le Vatican

On annonce la formation d'une commission pontificale pour la Russie, sous la présidence du cardinal Sincero, secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Font, entre autres, partie de la commission, Mgr Dheeb, comme rapporteur ; le Père Gervais Quénard, comme consultant.

### Moscou et Rome

Les officelles *Izvestia* relèvent que la ratification par l'Italie du protocole relatif à la Bessarabie a eu lieu deux semaines après l'envoi de la note anglaise à l'Union soviétique. Ce n'est pas sans raison que les cercles de la Société des Nations considèrent que la ratification du protocole coïncide avec la nouvelle tendance de la politique anglaise à l'égard de l'Union soviétique.

Le gouvernement italien, poursuivant cette fois les intérêts de son pays avec les intérêts de ceux dont le but direct est de causer des dommages aux droits légitimes de l'Union soviétique.

« En protestant contre cette dernière mesure du gouvernement italien, nous ne reconnaissons à cet acte aucun caractère obligatoire pour P. U. R. S. Nous considérons cet acte comme un geste franchement inamical et menaçant les relations amicales maintenues jusqu'ici entre les deux pays. »

### Le cyclone à Madagascar

Un violent cyclone s'est abattu sur Madagascar et la Réunion.

Le ministre des colonies qui tente de se mettre en communication avec Madagascar et la Réunion, n'a reçu aucune information nouvelle concernant les conséquences du cyclone qui a sévi

à quoi rimera cet exploit téméraire et inutile ? Quel bienfait nouveau, quel meilleur aménagement de la vie humaine, quel progrès physique ou moral apportera-t-il au monde ?

— Est-ce que, pratiquement, on pourra jamais faire du 300 à l'heure sur les routes ? Non ! Et parviendrait-on à battre ce record, à quoi cela servirait-il ? L'automobile n'a pas été créée pour devenir un projectile ni pour aller plus vite que la lumière ou que le son !

C'est comme ces bons jurés de Versailles qui, après avoir condamné à mort ces trois affreux Français de la prison de Bambouillet, s'empressent de revenir sur ce qu'ils viennent de faire et demandent une commutation de la peine qu'ils ont votée ; à quoi songaient-ils pendant leur délibération ? Les deux questions réglementaires leur avaient-elles été posées. Et puisqu'ils n'avaient pas trouvé de circonstances atténuantes avant le verdict, pourquoi et comment en ont-ils trouvé après ?

S'il ne s'agissait pas d'une réalité, au lieu d'une image, et d'une tragédie où la plaisanterie n'est pas de mise, on pourrait vraiment dire que c'est là le payer la tête des gens ! [De l'Avenir].

Louis MARSOLLEAU.

dans la région de Tamatave et qui aurait touché la Réunion.

Il est très probable que les perturbations atmosphériques, en troublant les communications, isolent momentanément les régions sinistrées.

### Amérique et Nicaragua

M. Kellogg, secrétaire du département d'Etat, a fait, à Washington, sa première déclaration sur les affaires nicaraguayennes depuis qu'il est tombé malade, il y a deux semaines.

Il a déclaré être opposé à l'établissement du protectorat américain sur le Nicaragua. On considère que ce point de vue est celui du président Coolidge.

D'autre part, M. Kellogg ne se décide pas à dire ce que les Etats-Unis feront au Nicaragua s'ils n'y établissent pas un protectorat. Il persiste à dire que l'occupation de certains points stratégiques de ce pays par la marine américaine ne constitue ni une intervention armée ni une intervention pure et simple.

### En Chine

Les dernières nouvelles reçues du front indiquent que les phylax ayant cessé, les troupes cantonnaises s'avancent maintenant rapidement le long du Yang Tsé Kiang dans la direction de Nankin, où plusieurs divisions de forces nordistes ont été rassemblées pour enlever leur avance.

Le général Chang Kai Shek, commandant en chef des Sudistes, est sur le point de lancer une triple offensive, dans le but de donner la victoire décisive à ses troupes. Pendant le mois prochain, ces trois attaques seraient déclenchées simultanément.

### EN PEU DE MOTS...

Une nouvelle secousse sismique a été enregistrée à l'université de Georgetown. Sa durée a été de deux heures. Le séisme a été délimité par une zone d'activité de cette année, de grandes manœuvres d'ensemble.

Dans un avenir prochain, on ne verra plus un chat à Londres. La « Société » les amis des chats a constaté que le nombre des chats augmentait dans une proportion inquiétante dans les quartiers ouvriers et ne recevait pas le moindre soin.

Le capitaine A. East, parachutiste militaire qui depuis quelques jours se livrait à des expériences à Biggin Hill (Londres) s'est tué, au cours d'une de ces expériences.

Le roi d'Espagne est atteint de grippe. Il est obligé de garder le lit.

M. Doumergue se rendra à Marseille les 24 et 25 avril prochain.

## NOS ÉCHOS

### L'heure d'été.

Le gouvernement français vient de subir une petite, toute petite défaite diplomatique, que nous ont infligée nos bons voisins d'outre-Manche.

Il s'agissait de la fixation, cette année, de l'heure d'été. Nous aurions voulu quelle datât du dernier samedi de mars. Nos amis opinèrent pour le samedi des Ramoneux.

Des négociations avaient été engagées à ce sujet également avec les Belges et les Hollandais.

Et c'est la thèse britannique qui a triomphé.

Et c'est aussi, en la circonstance, l'illogisme.

Fixer l'avance de l'heure au samedi des Ramoneux, comme le demande Londres, c'est, suivant les années, avec l'instabilité de Pâques, lui faire subir un décalage qui peut atteindre un mois, tandis qu'avec la proposition française, le même décalage est tout juste d'une semaine.

Ainsi donc, nos bons amis, qui déjà il y a près de vingt ans, lors de la question des fuseaux horaires, nous avaient fait adopter le méridien de Greenwich, nous obligent aujourd'hui encore à régler de nouveau nos montres sur les leurs pour l'avance de l'heure.

Ils nous avaient promis jadis, quand nous avons adopté leur méridien, d'acquiescer chez eux notre système métrique ; ils n'en ont rien fait.

Nous pourrions espérer que, dans les pourparlers horaires qui viennent de se terminer, nous aurions, en dédommagement, obtenu satisfaction, d'autant plus que nous avions la logique pour nous.

Nous avons été battus.

Quand M. Bouissou s'appela Boui-boui.

Le président de la Chambre fut un des premiers joueurs de rugby de l'Olympique de Marseille, et plusieurs anciens joueurs se souviennent que « Boui-boui » n'avait pas toujours bon caractère.

Deuxième ligne, il fut un jour mis sur la touche dans une partie très serrée. Comme l'arbitre voulait, en fin de partie, lui démontrer qu'il avait tort,

## Une EXPOSITION...

Nos peintres locaux nous offrent souvent le régal de visions qui chatouillent en nous la fertilité du terroir de concert avec l'émotion artistique. Tantôt à l'une, tantôt à l'autre des vitrines de nos magasins de luxe, nous voyons apparaître des toiles vibrantes de M. Larignac ou de délicieuses aquarelles de Mlle Alice Millochau. Aux vacances, MM. Buffin et Rouquet paient leur tribut de sympathie à leurs concitoyens provinciaux, en leur fournissant de nouvelles preuves de leurs beaux et originaux talents. Après nous avoir charmés en de nombreux concerts, Mlle Gourcerol nous a plus récemment montré que la peinture avait en elle une aptitude aussi experte que la musique.

D'autres amateurs encore réjouissent nos yeux des jeux habiles de leurs pincesaux. Et je ne saurais omettre, dans un genre différent, les ferronneries de M. J. Desprats, aussi étonnamment inventées que délicatement réalisées. Nous avons notre Brandt cadurcien et nous goûtons sa maîtrise.

De la sorte, la vieille capitale de Quercy à son salon, une exposition dans la rue, un peu éparpillée et intermittente, mais qui procure à tous les flâneurs des minutes fréquentes d'enchantement, à quelques-uns la joie fertile en lendemains d'un achat.

Nos journaux signalent avec empressement ces manifestations de vie artistique, à suivre la carrière des artistes qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province.

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

Zélateur de cette aimable tradition, comment ne vous signalerais-je pas l'exposition de Portraits et de Paysages que M. Jean Becmeur offre aux Nancéens, du 3 au 17 mars, dans les salons du Cercle catholique de l'Est ? Je ne puis malheureusement pas vous donner des impressions vécues ! La visite m'est interdite que les amateurs de la métropole de la Lorraine, les citoyens avertis entre tous d'une ville qui demeure depuis les rois polonais un des plus brillants foyers intellectuels de l'Est, rendent en ce moment aux dessins et aux tableaux de notre ami. Mais il m'est aisé quand même de vous renseigner. Il me suffit pour cela de reproduire la notice que M. Victor Prouvé a inscrite sur la carte d'invitation. Elle est aussi élogieuse que possible, dans sa discrétion voulue. Par surcroît, elle intéresse Cahors et le Quercy, comme vous allez le voir.

M. Victor Prouvé s'exprime ainsi : « D'origine Bretonne, Jean Becmeur est un homme de lettres et de lettres. Il se passionne pour la peinture et a fait de sa carrière d'artiste, qui, sans être de chez nous, ont vécu parmi nous, ont admiré et interprété les charmes de notre pays et laissé dans nos demeures de flatteuses estampes et des louanges peintes de notre province. »

### SOUVENIRS ET IMPRESSIONS

meur, nouveau venu parmi nous, pour la première fois, prend part à nos joutes artistiques ;

# Chronique du Lot

## LENDEMAIN DE DÉSASTRE

# PARTOUT L'INONDATION A PASSÉ COMME UN FLÉAU

Partout, on a lutté avec courage pour sauver ou ravitailler les sinistrés

### LA LEÇON DES FAITS

Il faut organiser un service permettant d'informer à temps les riverains.

Comme il est inévitable, au lendemain d'une si dure épreuve, l'opinion publique profondément secouée fait entendre d'amères plaintes et élève de vives réclamations. C'est notre devoir de les recueillir, c'est notre rôle de les ramener à de justes proportions.

Il faut faire la part de l'exagération si compréhensible en pareilles circonstances, mais il faut aussi recueillir la leçon des faits.

Ce n'est pas de fautes personnelles qu'on a souffert ; c'est d'un manque d'organisation qui s'explique par la rareté de si terribles catastrophes.

Les dévouements personnels furent grands et admirables. Nous leur rendons, au nom de tous, dans le courant de ces articles, l'hommage qui leur est dû. D'autre part, nous avons vu M. le Préfet du Lot, M. le Secrétaire Général, MM. Tassart et Bessières, adjoints, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, les officiers et soldats du 9<sup>e</sup>, le commandant et le capitaine de gendarmerie, le commissaire de police de Cahors se dépenser sur les lieux à lutter contre le fléau, à diriger ou à exécuter les opérations de sauvetage et de ravitaillement, avec un zèle inlassable.

Seulement, il n'est pas douteux qu'une partie du mal eût pu être évitée si un service organisé d'avance eût permis d'informer les riverains assez à temps pour leur permettre de prendre leurs précautions, de mettre à l'abri leurs mobiliers, marchandises ou bestiaux.

Ainsi, dans la journée de mardi, les Ponts et Chaussées affichèrent des Avis portant ces mots : « Crue importante ». Mais cela était insuffisant pour que tous les intéressés fussent présents.

De même, dans la soirée de mardi vers onze heures du soir, les Ponts et Chaussées affichèrent à la Mairie, à la Préfecture, à Cabessut et à Saint-Georges une dépêche annonçant : « Crue considérable ».

Il faudrait qu'en pareil cas une organisation toute prête à fonctionner s'employât à éveiller par tous les moyens — tambour, clairon, tocsin — les riverains qui pourraient ainsi se mettre en garde.

Voilà ce que l'expérience a révélé comme absolument nécessaire et voilà ce qu'il faut s'employer à réaliser.

Quant aux mesures de sauvetage et de ravitaillement, on a vu avec quel dévouement les soldats s'y employent. Mais il serait prudent de ne pas compter exclusivement sur eux qui pourraient se trouver en nombre tout à fait insuffisant et l'on devrait ne pas hésiter à faire appel à des équipes de civils qui, bien dirigées, rendraient les plus grands services.

**Services des Eaux et de l'Eclairage**  
C'est une excellente idée qu'a eue la municipalité de procéder au ravitaillement de la population en eau potable par le moyen de l'arroseuse municipale. Pourtant, à l'expérience, elle s'est révélée insuffisante à desservir tous les quartiers de la ville. Pourquoi ne compléterait-on pas ce service provisoire en utilisant en même temps les appareils d'arrosage qui fonctionnaient avant l'achat de la grande arroseuse ?

On ne peut encore être fixé d'une façon précise sur la reprise d'un service régulier des eaux. Il y avait — on le sait — deux moteurs à l'usine des eaux. L'un d'eux était surlevé, mais la crue est montée si haut qu'il s'est trouvé submergé comme le premier.

Pour activer le séchage de ce moteur, il a été confié à l'usine électrique et l'on espère que l'opération sera bientôt effectuée. En attendant, on procède à la remise en état du moteur à gaz pauvre complètement envasé.

Dans ces conditions, il est encore impossible d'indiquer avec précision et certitude la reprise normale du service.

Voulant compléter ces renseignements, nous nous sommes adressés à l'Usine Electrique. Là, il nous a été dit que pour procéder à un séchage rapide des moteurs, il a fallu les porter à Toulouse.

Ce n'est donc pas avant quelques jours que les services d'eau et d'éclairage pourront fonctionner normalement.

(A la dernière heure, certains renseignements particuliers nous parvenant d'après lesquels la population serait ravitaillée en eau potable plutôt qu'on ne l'espérait.)

### A TRAVERS LA VILLE

**Cahors et ses faubourgs au lendemain du désastre**

Lendemain du désastre ! C'est maintenant que les habitants de Cahors, victimes de l'inondation se rendent compte de l'importance de l'épouvantable catastrophe du 9 mars 1927.

De mémoire de Cadurcien, jamais on n'avait constaté une crue du Lot aussi forte.

En 1866, la cote de la crue fut de 6 m. 85 ; le 9 janvier 1879, de 6 m. 05 ; le 4 avril 1897, de 5 m. 97 ; le 18 février 1904, de 6 m. 18 ; le 25 décembre 1906, de 6 m. 35 ; le 8 janvier 1912, de 6 m. 40 ; le 25 mars 1902, de 6 m. 60.

Le 9 mars 1927, au pont Louis-Philippe l'eau est montée à 7 m. 40.

Les dégâts qui ont eu lieu dans les faubourgs de St-Georges et de Cabessut sont considérables.

Dans tout le quartier de la rue V. Hugo, les jardins ont été ravagés, et certains murs de clôture démolis.

Quai Cavaignac, la grande grille du jardin appartenant à M. Lacarelle est tombée sous la pression de l'eau, et le jardin a été ravagé.

La teinturerie Milhet a été littéralement saccagée. Tous les produits chimiques, les essences, le matériel sont perdus.

Et plus bas, le mur du jardin de la Chambre de Commerce s'est écroulé, en grande partie sous l'action de l'eau.

C'est ce qu'au hasard de la promenade on peut voir, actuellement. Mais si on pénètre dans tous les immeubles de ce quartier, on constate des dégâts importants.

A St-Georges, il n'y a pas eu une maison qui n'ait subi de graves dommages : toutefois, on ne signale heureusement, aucun écoulement de murs, sauf chez M. Bru, restaurateur, qui a osé le regret de voir la serre située derrière la maison, arrachée.

Mais que de pertes provoquées dans la plupart des immeubles, par les eaux.

Comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro, l'eau atteignait dans certaines rues, près de 3 mètres de hauteur.

Place St-Laurent, on constatait vendredi, des dégâts dans l'immeuble Laucon, et, par prudence, l'immeuble Vidal, rue Nationale, a dû être évacué vendredi soir.

Une visite dans quelques maisons, au hasard, des rues qui furent inondées, et on voit encore les caves pleines d'eau, les parquets du rez de chaussée soulevés par l'eau, et battus par les bois et les barriques qui sont dans la cave.

Que de réparations pour nettoyer, remettre en état tous les locaux inondés.

Sur les quais, une partie du parapet du moulin St-James a été emportée, et la grille qui fait face au moulin a été arrachée.

Plus bas, au coin du Pont Neuf, un gros arbre a été déraciné et, en tombant, il a écrasé le réverbère qui était placé sur le quai. Heureusement qu'au moment de la chute de cet arbre, aucune personne ne se trouvait à cet endroit.

A Cabessut, la violence des eaux fut telle que les deux murs de clôture de l'Eglise attenant aux ruines des Jacobins furent renversés. L'Eglise a été très éprouvée. Des ornements d'autel qui n'avaient pu être préservés ont été emportés ou complètement détériorés.

Le mur de l'Ecole Normale a été renversé sur une longueur de 30 ou 40 mètres.

Samedi, la maison Noyer, située à Cabessut-Haut s'est effondrée.

Quai de Regourd, tous les bois que M. Belot, charpentier, avaient placés devant son immeuble, près du talus de la route, ont été emportés par les eaux.

Le village des Tuileries a également beaucoup souffert.

A Bégous, chez M. Albert, la situation fut, pendant plusieurs heures, tragique.

L'eau montait avec une rapidité effrayante, et c'est grâce au courage de voisins, de M. Pomié, fils qu'on n'a pas à déplorer une catastrophe. On arriva à temps pour sauver les habitants, ainsi que le détail.

Il faut, également, mentionner les dégâts commis par l'inondation dans le moulin de Péric, où la machinerie de l'usine pour la fabrication de la glace a été en totalité abîmée.

Mais que de braves gens ont fait montre d'un dévouement remarquable.

Dans les rues de la ville, où l'on ne pénétrait qu'en bateau, il faut citer

les signalés services rendus par MM. Boué, Grelet, Malique, Dupont. Les ouvriers de la maison Artigalas, M. le commandant et le Capitaine de gendarmerie, Solinhac, commissaire de police, les gendarmes de Cahors, ont droit à de vifs éloges, pour le concours qu'ils ont apporté à l'œuvre du sauvetage et du ravitaillement des inondés.

La baisse des eaux, aujourd'hui, est considérable : le Lot reste gros, mais la circulation est rétablie partout, sauf, sur le chemin de la Fontaine des Chartreux, au Pont du chemin de fer. Mais la situation publique n'est pas revenue normale : la ville est rationnée d'eau potable, de lumière et de courant électrique.

Le Château d'eau, presque entièrement inondé, a sa machinerie dans un état déplorable. Un service de distribution d'eau est assuré en ville, par l'arroseuse municipale qui va prendre l'eau à la fontaine des Jacobins.

L'arroseuse passe dans les rues, et les ménagères vont faire remplir arrosoirs et brocs.

A midi, sur le trottoir de l'Hôtel de ville, au moment de la distribution de l'eau, le spectacle est pittoresque.

Toutefois, de nombreux habitants sont rationnés par l'eau des puits de l'ancien évêché ; de MM. François Bris, rue de la Banque ; Ferrando, rue de la Brasserie ; Conquet, rue St-Géry ; Lestandi, quai Vaxis ; Tassart, rue Deloncle ; Michelet, rue du Portail-Alban.

C'est un va et vient autour de ces puits que très obligamment les propriétaires ont mis à la disposition du public.

M. Ferrando, notamment, alimente par barriques, les cafés et restaurants.

On doit remercier et féliciter ces propriétaires du concours qu'ils apportent pour remédier le plus possible aux besoins de la population, en attendant que les fontaines coulent à nouveau.

Mais on ne peut pas préciser la date à laquelle le service des eaux redeviendra normal.

Quant à la lumière, il a fallu recourir au gaz ; la lumière électrique n'est fournie que dans un secteur de la ville.

L'usine de Mercuès a été très endommagée par l'inondation.

Ainsi, aujourd'hui, on peut constater la gravité de la crue du Lot. C'est une catastrophe pour beaucoup de propriétaires et c'est par des centaines de mille francs qu'il faut compter les pertes subies.

Les terrains sont ravagés, les semences détruites ; les maisons devront subir des réparations coûteuses, et une quantité énorme de mobilier est complètement mis hors d'usage, sans compter que bien des propriétaires ne retrouveront plus beaucoup de meubles que les eaux ont emportés.

Le 9 mars 1927 est une date néfaste que les Cadurciens ne pourront pas oublier.

### AU PLUS FORT DU DANGER

#### Détails rétrospectifs

#### Au secours des sinistrés

#### Sauvetages et Dévouements

Il est impossible, on le conçoit, de retenir tous les incidents de ces heures qui furent angoissantes et tragiques. Nous signalons ceux qui sont venus à notre connaissance ou dont nous avons pu être témoins.

A Cabessut, où la violence du courant était déjà grande, elle s'accroissait terriblement dès que fut emporté le mur de la propriété Bouyssou. Celui-ci, qui formait une sorte de digue, ayant disparu, les eaux se précipitèrent et le niveau monta avec une rapidité accrue.

Des citoyens dévoués, parmi eux MM. Pardes, Blanc, Fourasté père et fils, Brunies, Carriol, Boullé, Garry, firent plusieurs tentatives et ne réussirent qu'au prix de nombreux efforts à évacuer des personnes restées dans des maisons isolées et notamment la famille Arbouys dont ils purent sauver les deux enfants, puis la femme et le mari. Là, le détail dut être abandonné. On put toutefois faire monter un cheval assez haut dans l'escalier pour que, son corps restant dans l'eau, sa tête fut maintenue par des cordes au-dessus du flot. L'animal demeura ainsi jusqu'à l'après-midi du jeudi où l'on l'a délivré. Les pensionnaires du Couvent ont été évacués en bateau par plusieurs civils.

M. Martin, fils de l'avocat, put sauver en bateau les habitants de Labourette (en face Larroque). Dans cette maison, on a réussi à préserver les vaches laitières en les faisant monter au grenier.

La famille de M. Bouyssou, notaire,

dont la maison se trouvait au plus fort du courant, justement effrayée par le terrible spectacle qu'elle avait sous les yeux, fut très courageusement secourue par deux soldats et un officier. De même, vers sept heures du soir, deux officiers et deux soldats, luttant vaillamment contre la violence du courant, parvinrent avec beaucoup de peine à porter secours aux habitants des maisons Décremps et Garry.

Signalons aussi que, dans Cabessut où les soldats ont montré beaucoup de zèle et de courage, une barque montée par sept militaires manqua de chavirer en plein courant. Les soldats peu expérimentés à conduire une embarcation l'avaient placée dans une position dangereuse et se trouvaient en danger lorsque le maréchal des logis chef, Lailre, se jeta à l'eau et réussit à s'accrocher au bateau qu'il fit ensuite manœuvrer pour le ramener.

Dans les Badernes, MM. Malique, Boué, Dupont et d'autres dévoués citoyens se sont employés à porter secours aux habitants : Le spectacle était vraiment stupéfiant de ces vieux quartiers aux rues étroites parcourues à grand-peine par des bateaux.

Rue Donzelle, un sauvetage faillit avoir une issue tragique. Deux courageux habitants, dont M. Bose, travaillant en bateau — sur un fond de plus de dix mètres d'eau — au sauvetage d'une habitante bloquée chez elle. Tandis que l'un d'eux maintenait la dame près du mur, l'autre aidait la dame à passer par la fenêtre. Mais ils perdirent l'équilibre et tombèrent à l'eau. Et ce fut à grand-peine que le compagnon de M. Bose parvint à les rattraper et à les ramener sur le bateau. Il s'en fallut de bien peu que ce sauvetage ne s'achevât par une double noyade.

A Labéraudie, où la situation avait le caractère angoissant et terrible que nous avons dit dans notre dernier numéro, MM. Alonzo, Labarrière (dont les enfants et le père étaient enfermés dans le moulin) firent à de nombreuses reprises et avec beaucoup de courage des tentatives pour porter secours aux habitants qui criaient à l'aide. Mais ce fut toujours en vain ; ils ne purent parvenir à aborder. Et force fut d'attendre la baisse de l'eau.

A Larroque, une barque montée par un pêcheur et d'autres personnes fut heurtée par un arbre qu'en traînait le courant. L'embarcation fut renversée et les occupants jetés à l'eau. Ils purent, fort heureusement, s'accrocher à l'arbre et rattraper le bateau. Là encore c'est miracle qu'il n'y ait pas eu de morts à déplorer.

A Saint-Georges, entièrement envahi par les eaux, MM. Vertu, Fourasté et Sadoul se sont employés avec beaucoup de dévouement à ravitailler et à secourir les habitants.

A Englières, chez Mme Relhié, une équipe des P.-T.-T. a fait preuve du plus grand esprit de dévouement. C'est à elle que l'on doit d'avoir sauvé le bétail.

**DANS LE DÉPARTEMENT**  
Partout, le Lot et ses affluents ont fait des dégâts considérables.

Nous publions ci-dessous, comme nous les avons reçues de nos correspondants, les informations relatives à la Crue dans leur région. Certaines de ces correspondances relatent les faits depuis le début du sinistre, mais bien que datant de quelques jours, elles conservent leur triste actualité et contribuent à donner une idée d'ensemble de l'étendue et de la gravité du mal causé par cette terrible inondation.

**A Cabrerets**  
Dans la nuit du 8 au 9 mars, le Céle est sorti de son lit avec une rapidité effrayante et s'est étalé dans les champs en bordure. Le moulin de M. Grépon envahi par les eaux a dû être évacué précipitamment et en pleine nuit avec le concours des habitants alarmés.

Le petit ruisseau de la Sagne s'est élevé à un niveau qu'il n'avait jamais atteint jusqu'ici. Il a inondé le foirail et les riverains sont obligés de circuler sur des échasses pour traverser la place. Les jardins et les champs sont transformés en torrents au grand préjudice des récoltes.

**Dans la région d'Albas**  
La crue a pris rapidement les proportions d'un désastre. Il faut trouver bien en arrière pour trouver souvenir de pareille inondation. Parmi les plus importantes qui sont connues, on cite celle de 1912 qui est dépassée de près d'un mètre par celle d'aujourd'hui.

Dans notre commune, les dégâts dans les habitations sont rares et de notre falaise inaccessible nous pouvons contempler avec sérénité la plaine envahie ; Cambou, la presqu'île du Port, partiellement, le domaine de Mirandol, complètement recouvert.

Il n'en est pas ainsi dans les autres communes riveraines en amont et en aval.

Le bourg de Douelle est inondé ; St-Vincent-Rive-d'Oit, qui est peut-être le lieu qui a le plus souffert, a plusieurs mètres d'eau ; les maisons ont dû être évacuées, entre autres la poste, et de ce chef, les communications télégraphiques sont interrompues et le passage est inaccessible au courrier de Sauret.

A Luzech, les maisons du quai sont remplies d'eau, la circulation sur le pont à l'avenue d'Albas a dû être interdite aux voitures, de crainte que sous la poussée formidable du courant les piles ne soient enlevées.

A Castelfrac, l'eau arrive à l'église et sur la place, où on se promène en bateau ; une automobile ayant voulu passer quand même s'est arrêtée net, le liquide ayant pénétré dans le moteur. Il en est de même de la plaine des Scambous, commune de Prayssac, où quelques habitants ont dû abandonner leurs demeures.

Ici où là, les routes sont envahies

par les eaux, telles les routes de Caix à Luzech, de Luzech à St-Vincent, d'Albas à Castelfrac, de Grézels à Puy-l'Evêque, et toute circulation est rendue impossible.

A voir les objets de toutes sortes charriés par les eaux : arbres entiers déracinés, planchers, meubles de jardins, instruments agricoles, fûts, bidons de pétrole, débris de constructions, on comprend combien la crue a été subite, rapide et désastreuse. On avait annoncé qu'elle serait de sept mètres au-dessus de l'étiage, elle doit atteindre au moins neuf mètres.

**A Luzech**  
L'inondation du 9 mars courant prit les proportions d'un désastre. De mémoire d'homme, on n'avait vu à Luzech pareil spectacle terrifiant. Si le service hydraulique avait prévu 7 mètres au-dessus de l'étiage de Cahors, on constata, ici, plus de 8 mètres 50 au moment où la crue atteignit son maximum jeudi matin vers une heure et on mesure 1 m. 60 au-dessus du niveau atteint par le Lot le 25 mars 1912.

Toute la vallée était complètement inondée et notre si riante et si pittoresque cité ne présentait plus, en ce matin pluvieux et gris de mars, qu'un aspect de vieux petit port furieusement battu par les vagues et sournouement enseveli dans l'élément liquide déchaîné.

Sur le quai de l'église, l'eau s'élevait au niveau du premier étage des maisons dont beaucoup furent abandonnées ; elle pénétrait dans toutes les rues basses du quartier de Barry et recouvrait complètement le cimetiére inondant l'église et le choeur atteignant presque la table de l'autel.

Le quartier de la ville, inondé dans les parties basses dès le mercredi matin, recevait à son tour l'assaut de la crue et le quai de la Gare, cependant très élevé, était complètement submergé depuis la maison Desprats jusqu'à la maison Pons.

La route de Caix était également coupée depuis le tournant de la gendarmerie jusqu'à la maison Lafage, et l'Avenue d'Uxellodunum disparaissait sous 1 m. 50 d'eau jusqu'au pont suspendu, dont une partie du tablier était envahie par le flot.

Le faubourg de la Douve n'était pas épargné et les habitants durent déménager rapidement le rez-de-chaussée de leurs maisons atteintes par les eaux vers 11 heures du soir.

Sur la rive gauche Pouzin et la Bergerie émergèrent au milieu d'une immense nappe liquide, complètement isolés de la ville comme le Chai et Trecoles sur la rive droite.

On devine l'anxiété de tous pendant cette nuit si obscure et si tragique du 9 mars !

Jeudi matin, vers trois heures, les eaux commencèrent enfin à baisser. Ce fut un soulagement ! A dix heures la baisse était sensible et, dans la soirée, plusieurs habitations furent cut du désastre.

Les pertes matérielles sont considérables.

Si le courant a entraîné une grande quantité de barriques vides ou pleines, d'ustensiles vinaires, de caisses, de marchandises diverses, de bois de construction, des cabanes de vignes, d'étables à lapins, de poulaillers, d'arbres de toute espèce, les dégâts commis dans les habitations sont très importants. Les meubles, le linge, les provisions ont été perdus ou détériorés, les maisons ont souffert énormément. Les murs de clôture du jardin de l'école, les étables de M. Méraud et le mur de sa cour, le mur de soutènement de la place de la bascule publique ont été emportés comme fétu de paille ; dans les champs avoisinants, le mur du jardin de M. Babuel a été également détruit sur plus de trente mètres de longueur, les champs, les jardins, les vignes sont ravagés de toutes parts et toutes les récoltes sont détruites ou très endommagées. Des villages de Caix et de Camy on nous signale aussi des pertes très importantes.

Spectacle lamentable qui chavire le cour, désastre considérable qui apporte la misère dans nos laborieuses populations si cruellement éprouvées déjà par la mauvaise récolte de l'an dernier !

**A Puy-l'Evêque**  
Jeudi matin, les eaux avaient encore monté de 1 m. 30 environ. Sur la route de Puy-l'Evêque à Grézels, les communications étaient absolument coupées, la route étant couverte d'eau sur 500 mètres de longueur.

A côté de l'usine électrique, complètement inondée, l'habitation de M. Pignères a été envahie par les eaux et on a dû à l'aide d'un batelet aller prendre Mme et M. Pignères, que l'on a descendus par une croisée à l'aide d'une échelle. Il en a été de même de Mme Cataloie, leur voisine.

Du côté de la gare, toutes les maisons du port jusque chez M. Guingau ont les caves pleines d'eau et la tuilerie Chambon ainsi que le hameau de Dinetly sont entourés complètement.

Du côté de la ville, la cave des maisons situées en bordure du pont sont inondées. Toutes les ruelles du bas de la ville, au quartier de la Passerelle, qui disparaît complètement sous l'eau, sont barrées et, devant chez M. Bala-gayrie, la rue est inondée sur une quinzaine de mètres, ne laissant qu'un seul passage pour aller à la gare.

Les habitants de ce quartier ont évacué leurs immeubles et, hier matin encore, on allait prendre en bateau les derniers qui avaient tenu à y passer la nuit, ne croyant pas à une crue si forte.

Grâce aux précautions prises, il n'y a eu heureusement, dans notre com-

trée, aucun accident de personnes. Mais les dégâts matériels sont considérables.

**A Castelfrac**  
Après quelques jours de pluies torrentielles, la rivière de Lot est sortie de son lit, et alimentée par de nombreux ruisseaux et cours d'eau, la crue a pris en quelques heures, les proportions d'un désastre, et atteint plus de 7 mètres au-dessus de l'étiage.

A dix heures du soir, mercredi, les trois quarts de Castelfrac étaient dans l'eau. La route nationale n° 111 seule, était praticable.

Au quartier des Sénades, les maisons avaient de l'eau jusqu'au 1<sup>er</sup> étage, et les propriétaires obligés d'évacuer leur maison pour trouver un refuge chez des amis. Dans les autres quartiers caves et granges sont inondées.

Dès 4 heures du soir, la maison de l'Ecole de garçons et l'église étaient envahis par les eaux. Il y en avait 1 m. 20. Une heure après, la Poste elle-même était cernée.

Le ravitaillement des maisons inondées s'est fait par bateau. On se croirait à Venise.

Les dégâts matériels sont considérables.

Le plancher de l'Ecole de garçons complètement enlevé. L'usine à chaux a beaucoup souffert, ainsi que la fabrique d'Agglomérés, située au Port d'Anglars.

Cette dernière a tout son matériel bouleversé et presque hors d'usage, et un très gros bateau dragueur de sable lui a été enlevé par le courant.

La route de Luzech est coupée au pont Gignoulet, de même celle d'Anglars-Juillac, en face la briqueterie Pardes.

Les plaines de Labastide-du-Vert à Castelfrac, d'Anglars-Juillac et de Pantou sont complètement sous l'eau.

On ne signale pas d'accidents, et à l'heure où ces notes sont prises, le niveau de l'eau a baissé de 0 m. 50 environ. Mais la pluie tombe toujours.

Signalons pour terminer le dévouement de Rascouailles Frédéric, Marand, Bouyssou Paul, Layrisse cantonnier-éclusier, qui depuis 48 heures n'ont cessé de payer de leur personne et pris quelques bains forcés, pour secourir les sinistrés.

**A Saux**  
Pendant deux jours, lundi et mardi, notre plateau a été balayé par un terrible ouragan. Le vent poussait avec force une pluie fine et serrée et la faisait pénétrer dans les maisons et dans les granges. On n'était à l'abri nulle part et impossible de sortir.

Mardi soir, le vent a faibli ; la pluie a continué à tomber noyant les dépressions de terrain dans les chemins comme dans les champs. Des éboulements se sont produits. Le mur d'une des remises du château s'est déchiré sans autre dégât, car le toit a tenu bon. Dans la vallée, les divers cours ont inondé les terres.

Depuis bien longtemps pareil phénomène ne s'était pas produit.

**A Cajarc**  
Le Lot désastrement grossi a inondé dans la nuit du 8 au 9 mars toute la plaine et toute la partie basse de la ville. Depuis 1868, on n'avait pas vu le niveau des eaux aussi haut.

Le 9 mars à 10 heures il atteignait le premier étage de toutes les maisons du Barry en bordure de la rive ; le tour de ville était envahi sur deux points, l'hôtel Calmettes, l'hôtel Gajean et la poste ont été bloqués une partie de la journée du 9.

Le 10 au matin, les maisons du Barry ne sont pas encore dégagées, les habitants qui se sont réfugiés aux étages supérieurs sont ravitaillés en bateau. De courageux sauveteurs se sont portés le matin du 9 au secours d'une malheureuse femme qui, incapable de quitter son lit, voyait le dernier envahi par les eaux et attendait stoïquement la mort.

Le 9 au matin, le train qui part de Cahors à 8 heures a été arrêté entre les stations de Calvignac et de Cajarc par un noyer énorme déraciné par les eaux et dont les branches embarrassaient la voie. A l'aide de quelques voyageurs dévoués, les employés sont parvenus à rétablir assez rapidement la circulation et le train a pu continuer, avec précaution toutefois, le niveau des eaux atteignant presque le tablier du pont de Seuzac et menaçant de l'emporter.

Des dégâts considérables vont être occasionnés aux champs et aux récoltes par le courant violent qui en certains endroits aura tout raviné. Des fermes nombreuses ont dû être évacuées. On ne signale pas d'accidents de personnes.

**A St-Pierre-Toirac**  
Par suite des fortes pluies de ces jours-ci et de la fonte des neiges, la rivière de Lot a débordé et recouvre presque toute la plaine de notre commune. La route du pont est inondée en certains endroits, avec une épaisseur d'eau de plus d'un mètre. Aussi notre foire n'a eu ni bovins, ni ovins, ni volailles.

**A St-Céré**  
Nous avons dit que les vannes de déversement de la chaussée du jardin public avaient été levées trop tard, l'eau avait envahi les caves de la rue de la République ; on sait que le trop-plein de l'étang du moulin coule sous cette rue.

Jamais on n'avait vu l'eau monter aussi haut dans les caves ; certains négociants ont éprouvé de ce fait inattendu des pertes regrettables. Il serait bon que dorénavant des mesures fussent prises d'un commun accord entre le menuisier et la municipalité pour que pareil inconvénient ne puisse se renouveler. Espérons qu'il en sera ainsi.

**La Dordogne à St-Sozy**  
A la suite des pluies diluviennes qui sont tombées pendant plusieurs jours et de la fonte des neiges dans l'Auvergne, la Dordogne a subi une importante crue mardi et mercredi derniers. Les eaux recouvraient la moitié de la plaine de Saint-Sozy et la presque totalité de celle de Meyrone qui ressemblait à un vaste lac de 2 kilomètres de large. Le bourg de Creysse était inondé dans sa partie basse et, dans plusieurs maisons, les habitants avaient dû chercher un refuge au 1<sup>er</sup> étage ou au grenier. On circulait en bateau dans les rues de Creysse. On ne signale, heureusement, aucun accident de personne.  
La décrue a commencé mercredi soir et la Dordogne regagne peu à peu son lit.  
Depuis 1912, on n'avait pas vu semblable inondation.

**Le Célé à Bagnac**  
Les pluies persistantes tombées depuis dimanche ont amené une crue du Célé, telle qu'on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. Mardi soir, à six heures, elle atteignait près de deux mètres au-dessus du niveau moyen du Célé à cette époque. Toute la plaine était dans l'eau; les jardins des environs étaient recouverts de 80 centimètres d'eau.

**La Voix de nos Lecteurs**  
Nous recevons la lettre suivante, que l'on nous demande de publier :  
Monsieur l'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées,  
Au nom des riverains de St-Georges, je vous serais très obligé, M. l'ingénieur en chef, de vouloir bien nous dire :

1° Quelles mesures sont prévues pour avertir les habitants de la menace d'une crue, et s'il suffit d'un papier affiché à la boîte aux lettres de St-Georges pour jeter l'alarme parmi les riverains endormis ;

2° Quelle est l'organisation des secours et s'il suffit du dévouement et de la présence d'esprit de quelques sinistrés pour que St-Georges ne soit pas isolé du reste du monde.

Nous vous serions donc très reconnaissants, Monsieur l'ingénieur, de nous donner des réponses précises, afin que les riverains sachent la vérité et fassent leur possible pour débarrasser le département des hommes responsables qui ont manqué au plus facile de leurs devoirs.  
Veuillez croire, Monsieur l'ingénieur, à mes sentiments respectueux.

ALAYRAC, Conseiller Municipal,  
7, place de la Mer.

**Les épaves**  
Nous avons indiqué que les eaux avaient emporté tous les bidons, caisses et fûts d'essence qui étaient à l'entrepôt Desmaret, près de l'Abattoir.  
Un grand nombre de fûts, de bidons et de caisses ont été retrouvés dans la rivière du Pal et à St-Mary.  
Mais un avis doit être donné aux ramasseurs d'épaves. Ils doivent les signaler à la police.  
Plainte a été portée par M. Vignolles, propriétaire à St-Mary, à qui fut enlevé une chaise longue qui était accrochée à un arbre.  
Cette chaise longue a été prise par un voisin. La police a dressé procès-verbal.

**000**  
**Votes de nos Députés**  
Sur la discussion immédiate de la proposition de M. Vincent Auriol concernant les accords relatifs aux dettes interalliées, les députés du Lot ont voté :  
Pour : M. Calmon.  
Contre : MM. Malvy et Bouat.  
La Chambre a repoussé par 339 voix contre 175.

**Conseil d'Etat**  
Sur requête de la commune de Souillac contre un arrêté du Conseil de préfecture du Lot du 21 février 1923, qui l'a condamnée à payer à M. Tournié, propriétaire, une indemnité à raison des dommages que lui auraient été occasionnés par des eaux d'orage provenant d'un chemin rural, le conseil d'Etat a annulé cet arrêté et rejeté la réclamation de M. Tournié.

**Armée**  
M. Alland, lieutenant au 9<sup>e</sup> d'infanterie, passe au 5<sup>e</sup> tirailleurs.  
M. Méchin, capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie, actuellement en Syrie, est détaché (pour ordre), aux chasseurs libanais.  
**Gendarmerie**  
M. Bouscary, gendarme à Melun, est nommé à Limogne.  
**Tabacs**  
MM. Corbin et Bru, vérificateurs de culture des tabacs de 6<sup>e</sup> classe à la direction de Cahors, sont élevés, sur place, à la 5<sup>e</sup> classe.

**Mérite agricole**  
M. Gouygou, cultivateur à Strenquels est nommé Officier du mérite agricole.  
Sont nommés chevaliers du mérite agricole : MM. Alaux, cultivateur à Douelle; Asfaux, à Cahus; Couture, à St-Vincent-Rive-d'Olt; Lacaze, à St-Caprais; Soutadié, à Carennac.  
Nos félicitations.

**Avis aux Espagnols**  
Pour fêter l'entrée de son fils armé dans l'armée, le roi d'Espagne offre cette année, à tous les conscrits de la classe du Prince héritier, la remise d'une année de service sur les deux années à faire.

**Quant de partir pour Paris**  
notez l'adresse de  
**L'AGENCE HAVAS**  
62, Rue de Richelieu, PARIS  
vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

# CAHORS

## POUR LES INONDÉS

### La CROIX-ROUGE ouvre une souscription

Mme Gélis, présidente de l'Union des Femmes de France et le Comité ont l'honneur d'informer les adhérents de la société et la population, que pour venir en aide aux victimes de l'inondation (cas prévu par leurs statuts), ils ouvrent une souscription, et qu'ils feront passer des dames quêteuses à domicile.  
Les souscriptions seront reçues : chez M. Crabol, magasin du Printemps; M. Grandcour, Bd Gambetta et M. Ricard, libraire, Bd Gambetta.  
Le Comité de l'Union des Femmes de France s'inscrit pour la somme de deux mille francs.

Le « Journal du Lot », cent francs.

**Orphéon de Cahors**  
L'Orphéon réuni en entier le vendredi 11 mars son siège social a décidé à l'unanimité de ses membres, d'affecter le produit intégral de la recette de son Concert annuel, actuellement en préparation, aux sinistrés de l'inondation du 9 mars. Cette décision inspirée par un sentiment de solidarité sociale, qui sera certainement compris et approuvé par la population tout entière, ne préjudiciera en rien aux droits légitimes des membres honoraires de la Société à qui toutes satisfactions ultérieures seront données.

Le Concert aura lieu au Palais des Fêtes le 7 avril 1927.  
N.B. — Les membres exécutants sont priés de se rendre aux répétitions générales qui auront lieu à cet effet les mardi et vendredi au lieu et heure habituels.

**Le Concert de la Chanson**  
La Société des Amis des Arts avait convié le public à un Concert-Conférence de la Chanson Française « des Tropiques aux Dadaïstes ».

La place nous manque aujourd'hui pour rendre compte de cette jolie et élégante manifestation artistique. Mais nous tenons à signaler le très grand et légitime succès qu'elle a obtenu devant un public qui emplissait complètement la salle du Théâtre.

**Disparition d'un vieillard**  
Le corps de M. Girard n'a pas été encore retrouvé. Mais il est aujourd'hui établi que le malheureux vieillard s'est noyé.

En effet, un pêcheur, à Regourd, a ramené de l'eau une canne qui a été reconnue pour celle du père Girard.

**Accident du travail**  
M. Benays, ouvrier à l'usine de l'éclairage général, était occupé à découper une planche de laiton, lorsqu'il a été atteint d'une plaie contuse à l'auriculaire droit.

**Feu de cheminée**  
Vendredi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un immeuble de la route de Toulouse.  
Des voisins accoururent, et se rendirent compte que ce n'était qu'un feu de cheminée qui, cependant, ne put être éteint qu'après de longs efforts.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Audience du 11 mars 1927

**CHATELAIN CONDAMNÉ**  
Rilhonneck Stanbes, 27 ans, chauffeur chez le Docteur Faure, propriétaire du château de Mercuès, fait opposition à un jugement de défaut du 19-11-26 qui le condamnait à 17 jours de prison pour blessures par imprudence.  
Le Tribunal le condamne à 8 jours de prison avec sursis.

**ENORE UN CHAUFFEUR CONDAMNÉ**  
Morel André-Armand, ingénieur à Paris, causa le 18 septembre 1925 des blessures au Docteur Périé de Cahors. Il est condamné à 100 fr. d'amende et à 20.000 francs de dommages-intérêts envers le Docteur Périé.

**ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
du 5 au 12 mars 1927

**Naissances**  
Meslier Ginette, rue Feydel, 4.  
Oulie Paule, r. P.-Wilson.  
Vergnes Jean, r. P.-Wilson.  
Estradél Georges, r. Mascoutou, 4.  
Yassal Marguerite, r. P.-Wilson.  
Touillères Jeanine, r. P.-Wilson.  
Ladoux René, r. du Pont-Neuf, 3.

**Publications de Mariages**  
Vergé Germain, adjudant au 9<sup>e</sup> R. I., à Cahors, et Guidor Jeanne, employée au Ch. de fer, à Béziers.  
**Mariages**  
Trémolières Raymond, dessinateur, et Miquel Madeleine, s. p.

**Décès**  
Brunet Marie, modiste, 59 ans, Boulevard Gambetta, 77.  
Lagarde Baptiste, 55 ans, rue P.-Wilson.  
Vayssières Myon, s. p., 84 ans, r. du Port-Bullier.  
Wilson.  
Taurand Régis, retraité des chemins de fer, 61 ans r. St-Barthélemy, 4.

**PALAIS DES FÊTES**  
Malgré le manque d'électricité, la Direction du Palais des Fêtes a le plaisir d'informer sa clientèle que, s'étant procuré un groupe électrogène, les séances cinématographiques auront lieu, comme d'habitude, aujourd'hui :

SAMEDI, en soirée  
DIMANCHE, en matinée et soirée  
AU PROGRAMME  
**Pathé-Revue (Actualités)**  
Un fils d'Amérique, film français, d'après la comédie de Pierre Veber interprété par : Gabriel Gabrio, Paulette Berger, Alice Tissot, H. Dehain.

Oh ! la belle voiture (Comique 2 parties)  
**Les Misérables**  
7<sup>e</sup> épisode  
ORCHESTRE

### ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

**Ecole de musique**  
M. Jean NOUVRIER, ayant donné sa démission de professeur du Conservatoire d'Angoulême, donnera des cours de violoncelle, accompagnement, solfège et histoire de la musique.

### Les Sports

**A MONTCUQ**  
**Football.** — Dimanche 13 mars, sur le terrain du Colombier, une grande rencontre aura lieu. Pour ce jour-là, le comité fait appel à l'équipe du Stade praysacois. Il faudra que nos équipiers se dépensent s'ils ne veulent pas être débordés par ces adversaires si réputés. Que le public réponde nombreux à cette partie qui promet d'être intéressante. Nous souhaitons aussi que le soleil soit des nôtres afin d'égayer le tableau.  
Dimanche dernier, 6 mars, l'U. S. Montcuquoise a battu l'équipe de Douelle par 7 contre 2.

**A PUY-LEVEQUE**  
**Championnat de football.** — Dimanche 13 courant, l'Union Sportive Puy-lévéquoise, continuant la série de ses épreuves du championnat de la Ligue du Midi pour le football association se rendra à Toulouse pour y rencontrer, sur terrain neutre, l'équipe correspondante de Foix.

Cette rencontre, qui ne doit plus laisser que trois clubs en présence, sera donc des plus importantes, et nous souhaitons à nos soccers encore vierges d'une défaite qu'ils y remportent de nouveaux lauriers.

**A LACAPPELLE-MARIVAL**  
**Football.** — Dimanche dernier, l'Avenir Olympique de Lacapelle a reçu sur son terrain l'E. M. de Mauers. La partie s'est terminée par un match nul.

Dès le début de la première mi-temps, l'Avenir attaque et tient toujours le jeu dans les buts de l'E. M., il marque un but sur un corner à la fin de la première mi-temps.

A la seconde mi-temps, l'Avenir domine toujours et l'E. M. se tient sur la défensive; à la suite d'une descente rapide de ses avant, l'E. M. marque un but quelques minutes avant le coup de sifflet final.

Beaucoup d'amateurs et un public nombreux avaient tenu, comme d'habitude, à venir encourager par leur présence nos maillots bleus.

**A SOUILLAC**  
**Rugby.** — Dimanche, l'Union Sportive Souillagaise a reçu sur son terrain de Pondailhan le Club Athlétique Sarladais. Souillac a remporté la victoire par 15 à 0.

Sariat présenta une équipe courageuse, mais incomplète.

Souillac, bien entraîné, prit le dessus dès le début.

Les essais furent marqués par Louis Montcuquet, Georges Cros et Paul Lautier.

Bon arbitrage de M. Georges Montcuquet.

**Arrondissement de Cahors**  
**Castelnau-Montraliat**  
Remise de foire. — La foire du 8 mars, contrariée par une pluie torrentielle et un vent des plus violents, n'ayant pu être tenue, le maire de Castelnau informe le public qu'il a remis cette foire au mardi 15 mars.

Castelnau étant un des centres commerciaux les plus importants du bas Quercy, vendeurs et acheteurs auront le plus grand intérêt à se rendre à la foire du 15.

**Cazals**  
Portefeuille retrouvé. — Ces jours derniers, le jeune Camille Maignol, a trouvé, en jouant au ballon sur la place publique, un portefeuille contenant une somme assez importante, qu'il s'est empressé de remettre à la mairie.

Ce portefeuille avait été perdu le jour de la foire par M. Galet Marc, propriétaire à Monteléra, et après avoir été piéliné par les passants, s'était trouvé recouvert par des feuilles de platane, jusqu'au moment où le jeune élève footballeur vint le découvrir d'un heureux coup de pied.

Tous nos compliments au jeune Camille pour son bel acte de probité.

**Lauzès**  
Battue aux sangliers. — Dimanche dernier, 6 courant, la Société « Les chasseurs de Lauzès », ont fait une battue aux sangliers. Réunis sur la place publique de Lauzès, vers 9 heures du matin, ils en sont partis vers 10 heures, et sont rentrés à 5 heures du soir.

Belle chasse, trois victimes au tableau. Deux énormes laies tués toutes les deux par M. Contival, facteur des Postes à Lauzès. Quant au sanglier, il a été tué par plusieurs chasseurs.

Toutes nos félicitations à ces adroits chasseurs, et en particulier à M. Contival.

Le soir réunion à l'hôtel Périé où 44 chasseurs se sont trouvés réunis autour d'une table bien garnie. Dîner succulent. Vins de choix. Les dames Périé s'étaient surpassées en la circonstance, et en ont été félicitées par les convives.

**Gendarmerie.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Emile Bouscary — originaire de Lauzès, — gendarme à cheval à Melun, vient d'être nommé, en la même qualité à Limogne.

Nos félicitations à notre excellent compatriote, qui se rapproche ainsi de ses parents.

**Saux**  
Conseil municipal. — Samedi soir, 5 mars, le conseil s'est réuni pour approuver les comptes de la médecine gratuite.

Et le travail ?  
**Montcuq**  
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Puy-l'Évêque**  
Ligue des droits de l'homme. — Les ligueurs sont priés de se rendre à la séance qui aura lieu à la mairie de Puy-l'Évêque, le dimanche 13 mars, à 2 heures de l'après-midi.

**Ordre du jour :** Compte rendu du Congrès de Metz; Politique actuelle.  
**Football.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Mauroux**  
Faire reportée. — A cause du mauvais temps, la foire du 9 mars est reportée au jeudi 17 mars 1927.

### Castelfranc

**Goudronnage.** — C'est avec une grande satisfaction que nous apprenons qu'après une délibération en date du 8 mars 1927, le Conseil municipal a décidé le goudronnage de la route nationale (traverse du patelin).

Combien nous tenons à féliciter nos dévoués conseillers, et en particulier M. Bonis, notre excellent maire, d'avoir compris l'intérêt qu'il y a au point de vue propreté, embellissement et salubrité de goudronner cette charmante traversée de Castelfranc.

Continuez et vous aurez comme par le passé notre entière confiance.  
Un électeur.

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
Accident. — M. Gaston Calmel, employé à la Récupératrice, voulant dégager son pied gauche enfoncé dans la boue, a pris une entorse au genou. Il en est résulté un gonflement avec épanchement sero-hématique qui, d'après le certificat médical délivré par M. le docteur Estève nécessitera un repos de douze jours.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal se réunira le 14 mars courant, à 20 h. 30.

**Etat civil du 4 au 11 mars.** — Naissance : Delpon Gaston.

Décès : Soulié-Gillis, 72 ans; Bos Lucie, veuve Roques, 77 ans; Lapergue Louis, 51 ans; Marty Lucien, 54 ans; Ducombs Marie-Rose, épouse Despeyroux, 62 ans.

**Services des pharmacies.** — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

**Lacapelle-Marival**  
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

### A PARIS

**La Maison des LOTOIS**  
c'est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO »  
14 et 16, rue J.-J. Rousseau, 1<sup>er</sup>  
Propriétaire : L. AMAGAT (originaire de Figeac)  
Téléph. : Central 67-58

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Loustannau qui sera ouverte le lundi 14 courant.

**Bal masqué et travesti.** — On nous annonce pour le mi-carême un bal travesti qui fera courir tout Gourdon.

Il serait lancé par MM. les commerçants de la ville, qui se sont réunis mercredi dernier, à cet effet, dans la salle de l'hôtel de ville.

Nous leur souhaitons bon succès.

**Electricité.** — Samedi, 12 courant, une réunion aura lieu à la mairie de Gourdon, sous la présidence de M. l'ingénieur en chef du génie rural, pour tous les maires du canton, à l'effet de s'entendre sur l'électrification du secteur cantonal.

Nous souhaitons que cette réunion, qui aura lieu à 3 heures du soir, soit nombreuse et parvienne à décider les plus timorés.

**Mutualité scolaire.** — Le Conseil d'administration de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Gourdon est convoqué pour jeudi prochain, 17 courant, de 10 à 12 heures du matin, à l'effet de désigner des délégués à l'Office départemental.

La réunion aura lieu dans une des salles de l'école publique des garçons.

**Le beau temps.** — Après plusieurs jours de pluie et de débordement de nos ruisseaux et rivières des vallées, le beau temps paraît revenu.  
Espérons que, cette fois, il durera.

**St-Sozy**  
Don de livres. — Notre bibliothèque scolaire vient de s'enrichir de 8 beaux ouvrages très intéressants, offerts par M. Pechméze, percepteur en retraite à St-Sozy. Au nom de l'école toute et de la population de St-Sozy, nous adressons nos vifs remerciements au généreux donateur.

**Meyronne**  
Nécrologie. — C'est avec un vif sentiment de tristesse, que nous apprenons le décès, presque foudroyant, de Mme Claire Fy, veuve Noulal, âgée de 28 ans. Cette toute jeune femme a succombé, en quelques heures, à une crise de péritonite aiguë. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier en présence d'une nombreuse affluence.

Les parents de la défunte ont été cruellement éprouvés ces dernières années : ils ont perdu successivement leur fils, leur gendre, leur fille et n'ont plus aucun soutien.

Nous adressons à M. et Mme Fy, si douloureusement frappés dans leurs plus chères affections, ainsi qu'à toute la famille, l'expression de nos condoléances attristées et bien sincères.

**Salviac**  
Commission cantonale. — La commission cantonale se réunira lundi, 14 mars, à la mairie de Salviac, salle de la Justice de paix, à deux heures du soir, à l'effet d'examiner les demandes de soutien de famille.

**Dégagnac**  
Pour les dégrèvements. — L'Administration avait fixé au 28 février, inclus, la fin du délai accordé pour faire les déclarations de dégrèvement des cotes financières (amendement Malvy à la loi des Finances).

Ce délai trop court, n'échappa pas à M. Delmas, notre sympathique et dévoué conseiller municipal et d'arrondissement, qui en avisa aussitôt M. Malvy. Voici un extrait de la réponse de M. Malvy, que nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Paris, 28 février 1927,  
« Mon cher Monsieur Delmas,  
« J'ai reçu votre lettre ce matin et « suis intervenu aussitôt au Ministère « des Finances.  
« Le délai imparti pour faire les dé- « clarations est, en effet, bref. J'ai in- « sisté pour obtenir une prorogation « et celle-ci a été admise en principe. « Sans que rien ait été décidé encore, je

« crois que la date primitivement fixée « à fin février, pourra être reportée « vers la mi-mars.

« La date du 15 mars sera certaine- « ment admise... »

« Les journaux nous ont ensuite appris que les délais avaient été prorogés jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.  
« Merci à MM. Malvy et Delmas.  
« Une réflexion nous vient : Est-il vraiment nécessaire que soit agité en groupe un « certain cliquant », pour que des satisfactions d'intérêt général soient accordées ?

Certains le croient.  
La lettre ci-dessus nous autorise à penser autrement.

**Souillac**  
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

### DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

**Imprudence homicide d'un député**  
Paris. — Le Journal croit savoir que la levée de l'immunité parlementaire va être demandée pour un député inculpé d'homicide par imprudence.

**Ca n'est pas compromettant**  
Washington. — Le correspondant à Genève du Chicago-Tribune dit apprendre de bonne source que la France et l'Italie accepteront l'invitation des Etats-Unis d'envoyer des observateurs officiels à la Conférence pour le désarmement naval.

**La santé d'Alphonse**  
Londres. — L'ambassade d'Espagne a reçu un télégramme du gouvernement espagnol déclarant qu'il n'a de contredire les nouvelles exagérées publiées au sujet de l'état de santé du roi Alphonse XIII, le gouvernement est heureux d'annoncer que le roi allait beaucoup mieux, après sa courte attaque de grippe.

**Lancement d'un croiseur**  
Brest. — Le croiseur Suffren, construit à l'arsenal, sera lancé en mai prochain, en présence de M. Leygues, ministre de la marine. On fera coïncider avec ce lancement l'inauguration du monument des marins morts pour la Patrie.

Ce monument est érigé actuellement à la pointe Saint-Mathieu, face au large. Le Président de la République assistera peut-être à la cérémonie.

**Les dettes franco-russes**  
Interrogé par des journalistes, M. Rakowsky a déclaré, au sujet des dettes franco-russes : « J'ai entamé, l'année dernière, des pourparlers, avec le ferme désir d'aboutir.  
« Nous allons reprendre ces jours-ci ces pourparlers et nous sommes inspirés toujours, par les mêmes sentiments, contrairement à ce qui a été dit, parfois, dans certains milieux.  
« Les progrès que nous avons réalisés, l'année dernière, sont, à mon avis appréciables et j'espère que cette fois-ci, nous aboutirons.  
« Je tiens à rappeler que l'interruption des travaux de la conférence fut déterminée par les vacances parlementaires. »

**Les changes**  
Les changes, à 11 heures, étaient :  
Livre : 124,40.  
Dollar : 25,50.

### Mme SASTRES, Modes

21, Rue Foch

Tient à la disposition de sa nombreuse clientèle un grand choix de chapeaux tous modèles

SOIE - SATIN - PAILLE  
Chapeaux de soleil  
Hommes, Femmes et Enfants

### MOTOCYCLISTES, CYCLISTES !!!

Avant d'acheter une machine venez visiter mon Magasin.  
Vous y trouverez les premières marques : Peugeot, Atoton, Peugeot, Diamant, L'Éclair. Les meilleures machines, les meilleurs prix. Très bonnes occasions à enlever.

R. PRADIÉ, 18, boul. Gambetta

### OFFRE D'EMPLOI

On demande gardien pour château de Mercuès. On prendrait de préférence un ménage, sinon un homme seul.  
Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> TRIADOU, notaire, à Cahors.

### A CÉDER MAGASIN

Avec suite de bail  
Très bien placé  
S'adresser au Bureau du Journal

### Jardin avec Maison

à vendre  
S'adresser Bureau du Journal

### CRÉDIT PARISIEN DU MEUBLE

65, Rue de Dunkerque PARIS à 200m de la Gare du Nord

CHAMBRE À COUCHER MODERNE  
ACAJOU, LOUPE & ZEBRANO  
avec application BRONZE DORÉ  
comprenant : une Armoire 3 portes à glace - Lit de milieu corbeille - Table de nuit chiffonnier

1<sup>er</sup> versement : 700f  
et 11 mensualités à 200f

ARTICLE SACRIFIÉ DEMANDEZ NOTRE ALBUM ILLUSTRÉ ENVOYÉ GRATUITEMENT

### Après la grippe

Comme après toute maladie, les médecins conseillent toujours de se fortifier pour remettre en état l'organisme affaibli. La meilleure façon consiste à acheter un flacon de Quintonine et à le verser dans un litre de vin de table. Instantanément on obtient un litre d'excellent vin fortifiant qui redonne l'appétit et qui rend rapidement la force et la santé. Le flacon dose pour un litre de vin : 4 fr. 50.  
Pharmacie Orliac à Cahors.

### T.S.F. L'AGRÉABLE

L'UTILITÉ

Gagnez vos foyers !  
Charmez les longues soirées d'hiver. Emerveillez vos amis. Le dancing, le théâtre, le concert, les meilleurs musiciens, les meilleurs conférenciers...

Pour une dépense relativement minime l'AUTO GARAGE ARTIGALAS met à votre disposition les postes les plus modernes les plus simples, les plus pratiques, les mieux compris.

ÉCRIREZ AUJOURD'HUI MÊME à M. ARTIGALAS 103, Boulevard Gambetta, CAHORS

NOTA. — Tous nos appareils sont strictement garantis et laissés aimablement 15 jours à l'essai.

### PROPRIÉTAIRES

Notre maison sera froide en hiver et chaude en été, si elle est construite en blocs ou agglomérés à base de ciment; elle sera chaude en hiver et fraîche en été, si elle est construite en grosses briques creuses qui isoleront du froid et de la chaleur. Et vous ferez une économie de 30 o/o.

Pour tous renseignements, s'adresser SCIERIE DE LA GARE, Avenue de la Petite-Vitesse, Cahors.

### AVIS

M. Germain SOUBRIÉ, épicerie à Trespoux, informe le public qu'il ouvrira à partir du 1<sup>er</sup> Mars un Magasin de vente d'Épicerie-Mercerie, à Cahors, rue Lastic et place Saint-Priest, n° 9. On y trouvera des produits des meilleures marques et au prix des grandes maisons. Il y aura chaque jour des œufs frais et légumes provenant directement de la campagne et à des bons prix. Il continuera, comme par le passé, les tournées dans les environs de Cahors. En même temps il achètera les chiffons, plumes, peaux et vieux meubles. Venez le trouver ou demandez-lui de venir à votre domicile.

### AUX GOURMETS

Mme CONSTANT, propriétaire de l'Hôtel du Midi, rue Brives, à Cahors, prévient la clientèle que l'Hôtel du Midi, contrairement aux bruits qui ont couru, continue, comme par le passé, à prendre des pensionnaires et à faire banquets, repas de noces.

Prix modérés. Repas à partir de 6 francs, vin compris.  
L'Hôtel du Midi se recommande, comme toujours, pour sa cuisine soignée et ses vins des côtes du Lot.

### HORLOGERIE - SUISSE

1 bis, rue du Portail-Alban, CAHORS

GRAND ASSORTIMENT  
d'Horlogerie — Bijouterie — Joaillerie  
Orfèvrerie — Lunetterie  
Maison

**37.800.000 francs**  
Exercice 1925-26

*Une preuve irréfutable de la supériorité de nos moteurs, c'est la progression formidable de notre chiffre d'affaires*

**18.968.000 frs**  
Exercice 1924-25

**9.609.000 francs**  
Exercice 1923-24

**5.465.000 francs**  
Exercice 1922-23

**3.367.000 francs**  
Exercice 1921-22

**1.879.000 francs**  
Exercice 1920-21

**955.000 francs**  
Exercice 1919-20

**CHIFFRE ANNUEL D'AFFAIRES**  
DE  
**BERNARD-MOTEURS**  
SURESNES  
SEINE

TELEPH. SURESNES 150

Aujourd'hui **SAMEDI** et jours suivants  
à la **Chapellerie LÉO**  
18, RUE CLEMENCEAU  
**GRANDE VENTE RECLAME**  
CASQUETTES fantaisie à partir de 10 fr.  
CHAUSSETTES fantaisie en fil et en soie.  
BAS de FIL avec diminution et couture à 4, 25.  
Réservez vos achats en CHAPEAUX D'ÉTÉ pour ma **GRANDE VENTE RECLAME** commencement Avril.

**LES HEMORROIDES**  
SONT TRAITÉES RADICALEMENT  
PAR LA MÉTHODE DORIS AUX  
PLANTES ALPINES JAMAIS RÉUSSIES  
ENVOI DISCRET du traitement contre remb. de 20 fr.  
Ecr. : Lab. R. RAMBL-ROUSSET, Le Bourg-d'Orléans (Loire)

ETUDE  
DE  
**M. François SÉGUY**  
Licencié en droit  
AVOUÉ A CAHORS

**ERRATUM**  
Dans l'extrait de la purge légale FAUCHER-GOUBEAU, inséré dans « le Journal du Lot » du 1<sup>er</sup> décembre 1926, lire à la 4<sup>ème</sup> colonne :  
« Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au Greffe du Tribunal civil du Lot, le SEPT octobre mil neuf cent vingt-six »...  
au lieu de : « le DIX-SEPT octobre mil neuf cent vingt-six »  
Pour rectification :  
L'avoué,  
F. SÉGUY.

**ON DEMANDE GÉRANTS**  
Union Vinicole Alimentaire, 7, rue Taylor, PARIS, offre situation sûre stable à ménages ou dames seules pour tenir à Paris ou banlieue, commerce vins aliment. ou Café bar. Acceptons débutants travailleurs sérieux qui seront mis au courant. Gain 2.000 à 5.000 fr. par mois. Garantie demandée 12 à 30.000 fr. Titres B. D. N. acceptés. Bien logé.

Représentants sont demandés pour placer articles intéressants industries, automobiles et tout commerce en général, bonnes commissions. Références sérieuses exigées. Ecrire : Paul TERNON, 122, Faubourg St-Martin, PARIS.

**MARIAGES** La REVUE MATHÉMATIQUE, 36, rue St-Sulpice, Paris, 6<sup>e</sup>. Œuvre sérieuse et patinée. Mariages riches, fêtes situations. Envoi des listes sous enveloppe fermée contre 1 fr.

**Il faut maigrir**  
Sans avaler de drogues pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Ecr. à M<sup>me</sup> GOURHAND, 98, boulevard Auguste-Blanc, PARIS, qui a fait venir d'envoyer gratuitement recette simple et efficace facile à suivre en secret. Un vrai miracle.

**RÉUSSITE EN TOUT**  
AMOUR - SANTÉ - FORTUNE, en portant l'AMULETTE MILLENAIRE l'ailisman miraculeux garanti naturel. — Ecrivez F. MAJOIS, 59, rue Rochecouart, PARIS. En envoyant 3 fr. 50, vous recevrez sa plaquette illustrée sous pli fermé.

**AU TRAVAILLEUR**  
GRANDE MAISON  
De CONFECTIONS et MESURES pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS  
**Maison A. CHABERT**  
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67  
(En face l'Hôtel des Ambassadeurs)  
Préviens sa nombreuse Clientèle qu'elle vient de recevoir un Stock de Marchandises d'été. Ces Marchandises de Qualité irréprochable seront vendues à des prix défiant toute concurrence.  
GRAND ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL, NOIR GARANTI INDESTRUCTIBLE  
LINGERIE POUR HOMMES  
Tous nos Imperméables des meilleures Marques sont garantis sur facture  
LA MAISON est ouverte les DIMANCHES et JOURS DE FÊTES toute la journée  
Reg. Com. Cahors, N° 1661

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE CAHORS  
LIQUIDATION JUDICIAIRE  
du sieur LANAUD Jean, dit Louis,  
Tricotage mécanique,  
« A la Maille d'Argent »,  
demeurant à Cahors,  
rue de la Préfecture, n° 8

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

DEUXIÈME ET DERNIER AVIS  
Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont prévenus que la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :  
Le vingt-deux mars prochain, jour de mardi, à treize heures treize.  
En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.  
En conséquence, ils doivent remettre avant cette époque leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur L. ROUSSEAU, liquidateur définitif de la dite liquidation, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce.  
La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,  
E. MANEYROL.  
Imp. COURSLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Étude de M<sup>e</sup> François SÉGUY, Licencié en Droit, Avoué près le Tribunal Civil du Lot, rue Saint-Pierre, à Cahors

**Vente sur licitation, les étrangers admis**  
**DE DIVERS IMMEUBLES SIS A MERCUES**

Dépendant des successions de Baptiste MAURUT et Marie PECOUL, son épouse, quand vivaient propriétaires à Mercues

L'adjudication aura lieu le **JEUDI SEPT AVRIL MIL NEUF CENT VINGT-SEPT**, à **DEUX HEURES** du SOIR à l'audience des criées du Tribunal Civil du Lot, par-devant Monsieur le Président d'audience, commis à cet effet

On fait savoir à qui il appartiendra :  
Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête collective, conformément à la loi du quinze décembre mil neuf cent vingt et un, par le Tribunal civil du Lot, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-sept, enregistré, lequel a ordonné la vente aux enchères publiques, en barre du Tribunal civil du Lot, par devant Monsieur le Président d'audience, des immeubles dépendant des successions de Monsieur Baptiste MAURUT et de Marie PECOUL, son épouse, quand vivaient propriétaires à Mercues, ou ils sont décédés, la femme le dix mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, le mari le trois novembre mil neuf cent un ;  
Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :  
1<sup>o</sup> Monsieur Baptiste MAURUT, demeurant à Toulouse, Petite Rue Riquet, numéro neuf ;  
2<sup>o</sup> Mademoiselle Céleste MAURUT, célibataire majeure, demeurant à Toulouse, même rue ;  
3<sup>o</sup> Mademoiselle Rosalie MAURUT, célibataire majeure, demeurant aussi à Toulouse, même rue ;  
Les trois sus-nommés agissant en leur qualité d'héritiers directs de leurs père et mère Baptiste MAURUT et Marie PECOUL ;  
4<sup>o</sup> Monsieur Honoré VILLEMAGNE, demeurant à Roanne (Loire), rue de la Forge ;

5<sup>o</sup> Monsieur Henri VILLEMAGNE, demeurant à Mably (Loire) ;  
6<sup>o</sup> Monsieur Marcel VILLEMAGNE, demeurant aussi à Mably ;  
7<sup>o</sup> Madame Claude GINOT, née Elodie VILLEMAGNE, et son mari, agissant pour assister et autoriser son épouse, tous deux demeurant à Massilly (Saône-et-Loire) ;  
8<sup>o</sup> Monsieur Pierre VILLEMAGNE, dit Etienne, demeurant à Talence (Gironde), rue Antoine-Carle, numéro trente ;  
9<sup>o</sup> Monsieur Jean VILLEMAGNE, célibataire majeur, actuellement soldat au 31<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie divisionnaire, 13<sup>e</sup> batterie, 5<sup>e</sup> groupe, au Mans ;  
10<sup>o</sup> Mademoiselle Ida VILLEMAGNE, célibataire majeure, actuellement à l'asile de Beauté-la-Couronne, près Angoulême, cette dernière représentée par Maître TEXIER, avoué près le Tribunal d'Angoulême, administrateur provisoire de toutes les personnes interdépendantes ;  
Tous les sus-nommés agissant comme héritiers de leur grand-père et grand-mère Baptiste MAURUT et Marie PECOUL en représentation de leur mère Julie MAURUT, quand vivait épouse VILLEMAGNE Laurent, décédée ainsi que son mari ;  
Tous les sus-nommés ayant Maître François SÉGUY, licencié en droit, pour avoué constitué près le Tribunal civil du Lot ;  
Il sera procédé le **JEUDI SEPT AVRIL MIL NEUF CENT**

**VINGT-SEPT**, A **DEUX HEURES** DU SOIR, au Palais de Justice de Cahors, à l'audience des criées du Tribunal civil du Lot, par devant Monsieur le Président d'audience, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, en deux lots, les étrangers admis, des immeubles dépendant des successions de Baptiste MAURUT et de sa femme née Marie PECOUL, sus-nommés, suivant la désignation, le lotissement et les mises à prix ci-après.  
Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente vente a été dressé par les soins de Maître François SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au Greffe du Tribunal civil du Lot, pour y servir de minute d'enchères, et où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

**DÉSIGNATION DES Biens à Vendre**  
TELE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES  
**PREMIER LOT**  
Ce lot comprendra :  
**Article Premier**  
Un entier article en nature de friche et bois taillé sis au lieu dit « Souleillon de Vigné », commune de Mercues, porté à la matrice cadastrale sous les numéros deux cent huit (208), section A, classe U, pour une contenance de neuf ares et pour un revenu matriciel de quatorze centimes ;  
**Article Deuxième**  
Un article en nature de friche, sis au lieu dit « Gréziolou », même commune, porté à la matrice cadastrale sous le numéro trois cent cinq parties (305 p.), section A, classe U, pour une contenance de dix-huit ares dix centiares, et pour un revenu matriciel de vingt centimes ;  
Ce lot est bordé au sud et au sud-est par la route de Mercues à Bouydou ;  
**Article Troisième**  
Un article en nature de terre, aujourd'hui en friche, sis au lieu dit « Gréziolou », même commune, porté à la matrice cadastrale sous le numéro sept cent vingt-quatre parties (724 p.), section 4, classe 5, pour une contenance de neuf ares soixante-cinq centiares, et pour un revenu matriciel de un franc cinquante-cinq centimes ;  
Ce lot est bordé au sud-est à chemin de la côte Parayrol, au sud-ouest à propriété Vidal, au nord à propriété Delfour et Boulatier ;  
**Article Quatrième**  
Un article en nature de pré sis au lieu dit « La Prairie », même commune, porté à la matrice cadastrale sous le numéro six (106), section C, classe trois, pour une contenance de treize ares soixante centiares, et pour un revenu matriciel de neuf francs soixante-dix-neuf centimes ;  
Ce lot est bordé au nord à la rue publique, du sud à la rue Delfour et maison Savignac, à l'est à la maison Noël Moles, dont ils sont séparés par une venelle, et à l'ouest à la route nationale.  
L'entrée de ces immeubles est au nord dans la rue publique, on accède dans un petit puits ou petite cour par deux marches, l'entrée de la maison est à l'aspect de l'est et donne sur la cour.  
La maison construite en pierres, couverte en tuiles, se compose :  
1<sup>o</sup> D'une cave formant rez-de-chaussée, du côté de la route nationale ; on y accède de ce côté par une porte double battant ;  
2<sup>o</sup> De deux pièces, une grande cuisine avec deux fenêtres, dont une sur la route et l'autre sur la rue et une chambre avec fenêtre sur la route ;  
Ces deux pièces forment premier étage, par rapport à la route nationale, et rez-de-chaussée par rapport à la cour côté est ;  
3<sup>o</sup> D'un grenier au-dessus avec trois lucarnes sur la route ;  
La grange est vaste ; sa porte à double battant donne sur la cour ou patus.  
Elle est construite en pierres et couverte en tuiles et possède un grenier à foin mais en mauvais état.  
A côté de la grange et de la

porte de la maison se trouve une belle citerne avec son filtre.  
L'étable à porcs est aussi bâtie en pierres et couverte en tuiles et se trouve dans la cour.  
La fontaine publique d'eau potable est à l'angle nord-ouest de la maison.  
Ce lot ainsi composé sera mis en vente sur la mise à prix de quatre mille cinq cents fr., ci ..... **4.500 fr.**  
**LOTISSEMENT**  
ET  
**MISES A PRIX**  
Le premier lot ainsi décrit sera mis en vente sur la mise à prix de mille huit cents fr., ci ..... **1.800 fr.**  
Le deuxième lot ainsi décrit sera mis en vente sur la mise à prix de quatre mille cinq cents francs, ci ..... **4.500 fr.**  
Total des mises à prix : six mille trois cents francs, ci ..... **6.300 fr.**  
**BAISSE DE MISES A PRIX**  
Monsieur le Président d'audience, commis à la vente, en vertu du jugement du vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-

sept précité, sera autorisé à baisser indéfiniment les mises à prix ci-dessus fixées, faute d'enchères.  
**PAIEMENT DES FRAIS**  
Tous les frais pour parvenir à la vente seront payés par les adjudicataires en diminution du prix d'adjudication dans les dix jours de la vente entre les mains de Maître SÉGUY, avoué poursuivant, y compris la remise proportionnelle.  
Fait et rédigé le présent extrait par moi, avoué poursuivant, soussigné.  
Cahors, le onze mars mil neuf cent vingt-sept.  
L'avoué,  
François SÉGUY.  
Enregistré à Cahors le mil neuf cent vingt-sept, folio : casé ; Reçu : onze francs vingt centimes, décimes compris.  
Le Receveur,  
Signé : PONCHARRAU.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître François SÉGUY, avoué poursuivant, rue Saint-Pierre à Cahors, qui, comme tous les avoués près le Tribunal civil du Lot, en résidence à Cahors, auront le droit d'enchérir.  
CAHORS, IMP. COURSLANT.

Feuilleton du « Journal du Lot » 12  
**LE CANON DE LA RUE DE BERNE**  
PAR  
**Paul MONTFERRAND**

V

Il est bien tranquille. Il sait que le courage de son père est purement verbal et que, lorsqu'il se trouvera en présence du magistrat instructeur, le vieil homme redoulera bien trop de se compromettre pour s'aviser de charger son ennemie des forfaits qu'il lui attribue si généreusement ce soir, dans l'ombre tiède de sa loge.

Le terrible accusateur gratte doucement le crâne de Pacha. Puis il demande sur un ton singulièrement radouci :  
— Alors, tu ne continues donc pas ton histoire, fiston ?  
François sourit derrière sa main ouverte et poursuit :  
— Mais si, père ! Je suis donc allé dîner et, à neuf heures un quart, quand je suis revenu, j'ai trouvé le patron qui se promenait devant la porte du restaurant en fumant un cigare.  
— Ah, vous voilà, m'a-t-il dit sur un ton que je ne lui connaissais pas, un ton un peu dur, un peu nerveux, qui me fit penser que le dîner tête-à-

tête avec la bonne amie n'avait pas donné tout ce qu'on attendait de lui.  
« Il a pris place dans la voiture en oubliant de m'indiquer à quelle gare je devais le conduire.  
« J'ai dû descendre et ouvrir la porte pour le lui demander.  
« A la gare de Lyon, vous le savez bien voyons François, m'a-t-il répondu d'un air mécontent.  
« Je ne savais rien du tout, c'était la première fois qu'il me le disait. Mais je ne pipai pas, je remontaï sur mon siège en pensant : « Ça va mal les amours, ça va mal » et je mis en marche.  
« Dix minutes plus tard, je m'arrêtai devant la marquise de la gare. J'appelai un facteur qui prit les valises. M. Duchâtel descendit, me dit au revoir gentiment tout de même et suivit le facteur.  
Le père Rogel hoche la tête.  
Et, levant l'index de la main droite, il dit d'une voix grave :  
— Voilà un homme qui sentait que quelque chose de très grave venait de lui arriver et que la Veuve Peyronnet lui avait fait un sale coup.

C'est un homme bien singulier d'aspect et de caractère que M. Chaplard.  
D'une taille plutôt petite, toujours vêtu de noir, n'accordant nulle attention à sa mise, négligeant les plus élémentaires préceptes de l'hygiène, taillant visiblement lui-même sa barbe noire dans laquelle courent quelques fils blancs et le peu de ce qui lui reste de cheveux autour d'une calvitie qui ressemble à celle d'un clown anglais, il est, au repos, timide, effacé, silencieux.  
Et bien peu de ses collègues ou de ses collaborateurs pourraient dire la couleur de ses yeux tant il prend de soin, semble-t-il, à les cacher derrière ses paupières toujours baissées et qu'agit un petit tremblement nerveux.  
Mais cet homme, d'apparence si débile et si douce, lorsqu'il se glisse à pas feutrés dans les couloirs du Palais de Justice, se révèle un terrible inquisiteur dès que la porte de son cabinet s'est refermée sur lui.  
Alors, son petit œil brun étincelle, sa voix qui, au dehors, n'est qu'un murmure à peine perceptible, grince et tonne tour à tour. Pressant sans relâche de questions accusées et témoins, tâchant à les embarrasser, à les faire trébucher dans les mille traquenards qu'il tend sous leurs pas, à les obliger à se contredire, il semble vraiment exercer ses fonctions comme on pratique un sport, comme on s'adonne à la chasse.

Et quand il a réussi à confondre celui qu'il interroge, il se renverse sur le dossier de son fauteuil, croise les mains sur son gilet, émet, par le nez, quelques brefs grognements et, dans un large rire silencieux, découvre ses dents en regardant sa victime comme s'il voulait la déchirer.  
Mais l'affaire de la rue de Berne n'est pas amenée au point où elle donnera à M. Chaplard les plaisirs délicats qu'il attend de toutes celles qu'on lui confie.  
Il n'a encore eu le temps, nous l'avons dit, que de feuilleter les quelques pièces dont se compose le dossier et de constater, avec une moue, qu'il aura seulement, au début de sa mission tout au moins, quatre témoins à interroger. C'est maigre !  
Il est vrai que la qualité compense la quantité et que si l'on sait appliquer les bons traitements à ces quatre témoins, les « travailleurs » selon les règles de l'art dans lequel M. Chaplard est passé maître, on est en droit d'attendre d'eux de bien douces satisfactions.  
Songez donc à ce qu'on peut faire raconter, lorsqu'on sait s'y prendre, à deux concierges non seulement sur ceux de leurs locataires mêlés à une affaire criminelle, mais sur tous les locataires de leurs maisons respectives !  
Et à un chauffeur d'automobile, c'est-à-dire au témoin de toutes les allées et venues, de toutes les fras-

ques de son maître, au dépositaire d'une partie de ses secrets !  
Et à une jeune fille employée comme secrétaire par un ingénieur riche, jeune, célibataire, à une jeune fille qui se laissera si facilement intimider, à qui l'on pourra poser les questions les plus insidieuses, les plus indiscrettes même et qui n'aura pas le droit de se cabrer !  
Le juge se frotte longuement les mains, il en fait craquer les articulations avec délices.  
— Allons, allons, murmure-t-il, nous n'avons pas été oublié lors de la distribution des étrennes.  
« Grâce à cette petite affaire qui, d'abord, ne nous disait rien qui vaille, nous ne commencerons pas trop mal notre année.  
Ayant dit, M. Chaplard referme le dossier, le place à sa droite et avec d'innombrables précautions, tire d'un tiroir un album dont il caresse doucement le plat avant de le déposer devant lui.  
Il prend une loupe dans la poche de son gilet, l'essuie avec soin, se penche, ouvre l'album et le cœur battant commence de faire la visite de sa collection de timbres.  
Car M. Chaplard est philatéliste !  
Vieux garçon, sans affection ni passion, il a son vice : faire la chasse aux timbres-poste et les coller dans de petites cases. Depuis vingt ans et plus, il a consacré toutes ses économies à l'achat de vignettes maculées d'encre grasse qui lui tiennent lieu de famille, d'amis et dont chaque jour

il passe l'inspection avec amour.  
M. Chaplard tourne les pages de son album aussi doucement que s'il s'agissait de celles du plus rare, du plus précieux manuscrit entamé.  
Son regard, à travers la loupe, caresse tendrement chaque timbre et son souffle léger chasse sur chaque feuillet, des poussières imaginaires...  
Il se redresse, tire de sa poche un portefeuille qu'il ouvre et dont il extrait une enveloppe minuscule contenant ce bijou, cette merveille, cette rareté qui s'appelle « le hondurien bistre de 1864 » — tout simplement !  
Voilà plusieurs lustres que M. Chaplard convoitait ce timbre, mais qu'il ne pouvait l'acquérir au prix que les marchands en demandaient.  
Or, récemment, le hasard, cette providence des collectionneurs, a mis le juge en présence d'un de ses confrères — en philatélie — qui possédait non pas un mais deux « honduriens » !  
A partir de ce moment M. Chaplard perdit complètement appétit et sommeil. Possédé d'une fièvre telle que jamais il n'en avait connue de semblable, il multiplia les démarches auprès du trop heureux détenteur, le pressa, le harcela jusqu'au moment qu'il obtint, enfin, en échange de quelques pièces rares... la promesse qu'on lui donnerait l'objet de ses convoitises !  
(A suivre).